

# Autisme et Problèmes de comportement graves



**JOCELYN BOURDEAU** (Canada)

Formateur certifié en « thérapie de la réalité » par le Dr William Glasser (1990) et formé en programmation neuro-linguistique, M. Bourdeau a travaillé pendant plus de vingt ans auprès d'une clientèle TGC et à problématiques multiples aux Centres jeunesse de Lanaudière.

Consultant et formateur pour plusieurs centres hospitaliers, dans l'application des codes blancs dans les programmes en santé mentale, pédopsychiatrie, T.C.C. et D.I. aussi consultant et formateur dans différents centres et/ou services [réadaptation et psychosocial], avec une clientèle de T.G.C., T.S.C., D.I. et T.C.C. Il est également formateur dans différentes écoles pour troubles de comportement, avec une clientèle T.C., D.I. et T.E.D. Il fait partie de l'équipe du programme régional d'expertise multidisciplinaire en troubles graves du comportement(di-ted) comme consultant en gestion de crise (2001 à ce jour).

## Programme :

- Accueil : 8 h 30**
- Conférence : 9 h - 12 h**
- Questions : 12 h - 12 h 30**
- Cloture : 12 h 30**

Le programme I.T.C.A. se base sur de nombreuses recherches sur la violence et les conduites agressives et propose des formations adaptées aux intervenants de première ligne (éducateurs, infirmiers, professeurs, praticiens sociaux, etc.). Mr BOURDEAU créateur de l' I.T.C.A. pense que même lors d'interventions physiques, la relation thérapeutique peut et doit se maintenir. C'est pourquoi il a mis au point une approche dynamique et à la pointe des théories de la communication verbale et non verbale.

Les techniques physiques I.T.C.A. sont inédites, sécuritaires et efficaces. Leur utilisation permet de sécuriser le client, l'intervenant et le milieu tout entier.

**Objectif de la formation :** à l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de

- comprendre les moments de grande tension
- déterminer à quels besoins ils peuvent répondre
- découvrir comment mieux contrôler les conduites agressives et mieux se contrôler en tant qu' intervenant
- envisager la mise en œuvre des plans d'intervention individualisés permettant de proposer des alternatives aux clients

**PROGRAMME**

**AUTISME**

**La violence de la personne vulnérable en institution**

La violence liée à la pathologie  
La violence réactionnelle ...

**La violence des intervenants**

La violence réactionnelle  
La violence en-soi...

**ATTENTION AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par personne) Matinée ITCA à Marseille - Samedi 15 novembre 2014 (9 h - 12 h 30)**

Inscription	Pris en charge par l'Employeur
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Fonction : .....	Fonction : .....
Adresse : .....	Adresse convention/facturation : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Tel : .....	Tel : .....
@ : .....	@ : .....

<b>Professionnel Pris en charge employeur</b>	<b>34 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>Professionnel individuel / Prof. libérale</b>	<b>28 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>AVS / Professeur des Ecoles</b>	<b>20 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>Etudiants / Parents</b>	<b>20 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....

Tarif – hors déplacement hébergement et repas du stagiaire - Nous consulter pour les autres tarifs

**Bulletin à retourner à EDI FORMATION - 21 Avenue Cévoule - 06220 GOLFE JUAN accompagné du règlement pour les inscriptions individuelles** à l'ordre de EDIFORMATION (indiquer le numéro de chèque et la banque). Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Fait à ..... le ..... (Cachet, signature)



## > MODALITÉS D'INSCRIPTIONS A LA CONFERENCE EDI FORMATION

Conférence ITCA le samedi 15 novembre 2014 (matinée : 9 h - 12 h 30) à Marseille.

**Tarif** – hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire. **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

Professionnel Pris en charge par l'employeur 34 € - Prof. individuel / Prof. libérale 28 € - AVS / Professeur des écoles 20 € - Etudiants / Parents 20 €

**Les inscriptions ne sont effectives** que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant.

**A la date limite des inscriptions** – 30 jours avant le début de la formation ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

**Un mois avant la date de la formation** : les participants reçoivent, la confirmation (lieu, horaires), les renseignements sur les possibilités d'hébergement.

**Inscription par l'employeur** : la facture, valant convention simplifiée, est adressée à l'issue de la formation (convention de formation sur demande). Le règlement doit intervenir au plus tard dans les trente jours suivant la réception.

**Inscription individuelle** : la facture est adressée un mois avant le début de la journée de formation. Le règlement est à réception (et impérativement avant le début de la journée).

**Annulation de l'inscription** par le stagiaire

- 25 jours avant le stage, 10,00 Euros de frais de dossier seront dus à l'Organisme de Formation
- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement seront dus
- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus
- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû

**Annulation du stage** par l'organisme de formation - toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement.

**Validation** - délivrance d'une attestation de formation (feuille d'émargement). Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification de l'attestation.

**Public visé** - professionnels du secteur sanitaire et médico-social, étudiants, professions libérales, parents, etc....

**Objectif de la journée de formation** : présenter les particularités du développement des sujets atteints d'autisme et adapter les stratégies d'interventions éducatives actives qui en découlent

**Nombre de participants** : 150 maximum

**Moyens pédagogiques** : Vidéo projecteur

**Méthodes pédagogiques** : Exposés théoriques

**Lieu** : Marseille (précisé ultérieurement)

**Date** : 15/11/2014 - **Durée** : 3 h 30 réparties sur 1 matinée (9 h 00 – 12 h 30)

**Évaluation de stage** - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session.

**L'hébergement et le repas** sont à la charge et à l'initiative des stagiaires, toutefois, l'organisme de formation s'engage à mettre à la disposition des participants des informations sur les hôtels, les possibilités de repas, le plan de la ville, (indiqués sur la confirmation d'inscription) etc.

**Pour tous renseignements complémentaires contacter EDI Formation par tél : 04 93 45 53 18**

*\*Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.*